

Ordre du jour de l'assemblée générale

Date: 24 mai 2022
 Heure: 18 heures – 21 heures
 Lieu: PHZH, Lagerstrasse 2, 8090 Zürich, grosser Hörsaal
 Présent(e): voir la liste des présences

No.	Sujet	Zeit	Lead
1	<u>Accueil par le président:</u>		
	Partie statutaire		
2	<ul style="list-style-type: none"> • Constatation des présences • Excuses • Organisation de l'assemblée générale • Détermination des quorums • Élection des scrutateurs 		
3	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26.03.2021 		
4	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05.11.2021 		
5	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'exercice 2021 		
6	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes annuels 2021: présentation, rapport de revision, approbation 		
7	<ul style="list-style-type: none"> • Décharge 		
8	<ul style="list-style-type: none"> • Élection de l'organe de révision pour 2022 		
9	<ul style="list-style-type: none"> • Propositions des membres <ul style="list-style-type: none"> - Propositions de Hans-Ulrich Bärtschi <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification des statuts, Point 7.1 Lieu et date de l'assemblée générale 		
	Partie thématique		
10	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des candidats au conseil d'administration 		
11	<ul style="list-style-type: none"> • Etat de la mise en oeuvre de la stratégie de la flotte / nouveaux bateaux 		
12	<ul style="list-style-type: none"> • Prochaines étapes du projet de réforme: budget 2022, plan triennal 		
13	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du secrétariat 		

14	<ul style="list-style-type: none"> • Points de l'ordre du jour proposés par les membres: <ul style="list-style-type: none"> - Propositions de Claudia Wittmann: <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1a) Suppression de l'Open-GA à la prochaine date possible, au plus tard pour la saison 2023 ▪ 1b) Mandat au CD/VR : Lancement d'une offre simple et équitable pour les utilisateurs fréquents pour toutes les classes de bateaux. Par exemple, plus le chiffre d'affaires annuel est élevé, plus les utilisateurs fréquents bénéficient de rabais ▪ 2a) Suppression immédiate des conditions spéciales de réservation et d'annulation pour les cruisers et réintroduction temporaire des règles de réservation et d'annulation en vigueur jusqu'en 2021 ▪ 2b) Mandat au CD/VR : élaboration de conditions de réservation et d'annulation uniformes pour toutes les classes de bateaux. Planification de mesures pour que les annulations à court terme de bateaux réservés pour plusieurs jours (≥72h) puissent être facturées de manière équitable ▪ 3a) SailCom préserve sa flotte de Surprise au sein de la catégorie DayEasy. Il est veillé à ce que ces bateaux soient maintenus en bon état. Un remplacement est possible lorsqu'un bateau ne peut plus être maintenu en état avec un engagement raisonnable ▪ 3b) SailCom continue d'acquérir des Surprise en bon état et renforce la flotte de Surprise, si le rapport qualité/prix est bon - Proposition de Walter Ochsner <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de bateaux, délimitation commission de flotte – direction 		
Divers			